

Le remède qui ne soigne pas

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1560

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1021374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le remède qui ne soigne pas

En Suisse, la santé a-t-elle un prix abordable? On pourrait le croire à voir la claque administrée à l'initiative qui prétendait abaisser le niveau des primes pour le plus grand nombre. Pourtant, on le sait, l'augmentation régulière des primes met en difficulté de nombreux assurés. Mais peut-être pas suffisamment pour former une majorité: les bas revenus bénéficient de subventions, substantielles dans les cantons où les primes sont les plus élevées, et les assurés aisés s'en sortent sans douleur.

L'explication est probablement à chercher ailleurs. Le texte de l'initiative laissait grandes ouvertes les portes de l'interprétation: quelle augmentation du taux de TVA? quel impact sur les différents niveaux de revenu? les cantons faibles consommateurs de soins vont-ils

payer pour ceux qui recourent plus souvent aux prestations médicales et pharmaceutiques? La bataille des chiffres a fait rage au cours de la campagne, faisant douter du sérieux de la solution proposée. Comment se risquer à appuyer un nouveau système de financement des coûts médicaux lorsque règne une telle incertitude quant à sa concrétisation?

L'échec est cinglant pour les socialistes qui se prévalent de compétences particulières en matière sociale. Un tel désaveu populaire d'une solution boiteuse face à une bonne question - le soutien est plus faible que celui obtenu pour les quatre dimanches sans voitures - met à mal leur crédibilité.

Forts de ce désaveu, le Conseil fédéral et le Parlement vont mettre l'accent sur des mécanismes susceptibles de juguler une

hausse trop vigoureuse des coûts. Par exemple, la suppression de l'obligation de contracter. Mais les médecins sont en embuscade et les assurés ne semblent pas prêts à avaler une solution dont, par ailleurs, il ne faut pas attendre de miracle. Une autre proposition est d'augmenter la franchise minimale. Il ne faudra pas oublier des mesures moins spectaculaires, mais à coup sûr plus efficaces, comme la promotion des réseaux de soins (DP1535 et 1558). Avec la poursuite résolue de la planification hospitalière, l'unification des critères donnant droit à l'allègement des primes et la gratuité de l'assurance de base pour les enfants, on peut espérer tout à la fois freiner la spirale des coûts de la santé et rendre ces derniers plus supportables pour les familles. *jd*

Humeur

Initiatives: le temps des remises en question

Traditionnellement, l'initiative populaire était considérée, à gauche et chez les Verts, comme un instrument de progrès. Permettant à la fois de lancer le débat et d'exercer une pression sur les autorités élues, elle était censée préparer le progrès social ou écologique. Souvent, le lancement d'une initiative était le premier pas symbolique vers la prise en considération des idées de nouveaux mouvements sociaux. La brutalité du rejet des sept initiatives du week-end dernier appelle une sérieuse remise en question de l'usage de cet instrument, d'autant que les «berezinas» se sont accumulées ces dernières années.

Si les initiants savent depuis toujours que leurs initiatives n'ont quasiment aucune chance d'être acceptées en raison de la double majorité, ils escomptent un effet indirect sur le processus parlementaire. En substance,

sous la pression de l'initiative, le législateur est contraint d'accepter une partie des revendications des initiants. Mais encore faut-il que l'acceptation de l'initiative soit une hypothèse crédible. Or, tel n'est plus le cas, sauf pour certaines initiatives populistes de droite en matière d'asile et d'impôts. Et objectivement, on constate que les initiatives vont de plus en plus à fin contraire: les votations de ce week-end n'ont-elles pas remis en selle l'énergie nucléaire et relégitimé un système de primes d'assurance maladie par tête qui semblait en perte de vitesse?

L'évolution de la communication politique contribue à affaiblir les initiatives. Alors qu'elle était longtemps considérée comme un antidote aux lobbys économiques, la démocratie directe est en passe de devenir leur instrument privilégié. Si l'asymétrie des moyens financiers

n'est pas nouvelle, son impact est aggravé par l'affaiblissement des réseaux militants qui bénéficiaient à la gauche et aux écologistes. Les lobbys économiques mènent des campagnes de plus en plus efficaces et simplistes contre les initiatives, de sorte que l'on ne peut les contrer de manière adéquate.

Les succès occasionnels de la gauche en référendum relèvent en réalité de la même évolution: contre le gouvernement, un groupe référendaire peut gagner malgré de très faibles moyens financiers. Mais pour cela, il doit mener une campagne brutale et simplifier au maximum. Quelle que soit la question, la défense du «NON» est de plus en plus aisée. La gauche en est ravie lorsqu'il s'agit de combattre des démantèlements d'acquis socio-écologiques ou des privatisations. Elle est déçue lorsque les innovations qu'elle propose se

fracassent sur les récifs de la démocratie directe.

Ce constat nous ramène à la question de fond: notre collectivité est-elle encore capable de désirer et de décider d'un changement? Si oui lequel? Il semble en tout cas que le statu quo ait un très fort attrait, ou du moins qu'il l'emporte aisément. Mais cela signifie-t-il pour autant que la population suisse est, globalement, satisfaite de ses conditions de vie? Ou encore que les projets portés par les initiatives sont complètement décalés par rapport aux aspirations de la population? Plus prosaïquement, la population ne fait-elle plus confiance aux institutions et au monde politique pour lui proposer des changements crédibles? Ces questions sont importantes, car il serait surprenant que le statu-quo soit toujours la meilleure solution. L'immobilisme peut être synonyme de régression. *rn*